

La lettre
d'information

alpi



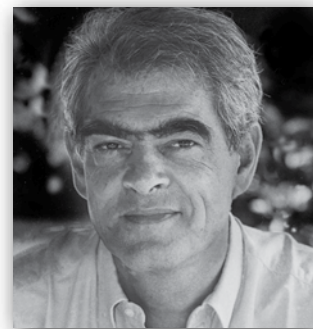
N° 13 - 1^{er} semestre 2017



Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique

■ Edito

Suite au décès le 21 mars d'Henri Emmanuelli, 1^{er} président et fondateur de l'ALPI, nous vous proposons de relire son édito paru en 1986 dans la 1^{ère} lettre d'information de l'ALPI, alors Association Landaise Pour l'Informatique.



Il y a un an naissait l'Association Landaise pour l'Informatique, organisme destiné à faire connaître, à harmoniser, à développer les initiatives locales, initiatives auxquelles je tiens à rendre ici hommage.

Selon une enquête récente réalisée par l'Agence de l'Informatique, la France est l'un des pays au monde les plus ouverts au phénomène informatique. C'est aussi, un des marchés les plus dynamiques, notamment dans le domaine du logiciel. Les Landes ne pouvaient qu'adhérer à cette évolution technologique.

Ainsi, le mouvement d'informatisation des écoles lancé dans le Département en 1983, poursuivi et développé depuis, s'est vu amplifié par l'application du Plan Informatique pour Tous.

Durant ces trois dernières années, ces efforts ont permis aux établissements scolaires landais de compter maintenant plus de 1 000 micro-ordinateurs.

Nos enfants ont désormais à leur disposition non seulement l'outil indispensable du monde de

demain, mais encore l'instrument d'une nouvelle ouverture culturelle.

Pour les autres, « les adultes », il existe déjà plus de vingt ateliers de pratique informatique dans les Landes qui permettent à des centaines de personnes de s'initier et de se perfectionner.

L'ALPI organise des stages de formation, ainsi près d'une centaine d'artisans, d'employés d'administration et plus de 500 jeunes stagiaires TUC [Travaux d'Utilité Collective] ont suivi des cours dispensés tout au long de l'année.

Aujourd'hui, je ne peux que me féliciter du travail accompli, et je sais que les projets abondent !

Il manquait à l'Association un organe lui permettant de communiquer avec tous ses partenaires, c'est aujourd'hui chose faite, et aussi modeste soit-il, j'ose espérer que ce bulletin vous permettra de mieux vous exprimer et de mieux vous informer. ”

Henri EMMANUELLI

Président de l'ALPI
de 1985 à 2014

SOMMAIRE



- **E-administration** ■ P3
- **Matériel / Logiciels** ■ P4
- **Formation** ■ P5
- **Hommage à Henri Emmanuelli** ■ P6/7
- **Evénements / Agenda** ■ P8

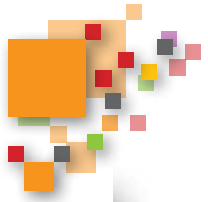
Directeur de la publication :
Xavier Fortinon

Rédacteur en chef : **Renald Lagrave**
Rédaction : **Karène Courtesseyre**

Images : **ALPI**

Conception graphique et Impression : **Copytel**





■ E-administration

Gestion de la Relation avec les Citoyens (GRC)

Suite à l'intérêt manifesté par une trentaine d'adhérents, un marché public a été passé avec l'éditeur Entr'ouvert, et son logiciel Publik. Via des formulaires accessibles au travers d'un portail ou depuis le site internet des adhérents (que ce dernier ait été ou non réalisé par le service Webpublic40), les citoyens pourront échanger avec la collectivité et suivre l'évolution de leur demande.

Les serveurs sont en cours d'installation et entreront en production au 2ème semestre. L'outil a été présenté le 25 juillet et une nouvelle démonstration sera proposée en septembre.

Les adhérents intéressés peuvent contacter l'ALPI via le formulaire de contact ou en appelant au 05.58.85.81.90 pour plus de renseignements.

Marchés publics dématérialisés :

Lors des sessions de formation, d'une demi-journée, les formateurs présentent le Module Marchés publics Simplifiés (MPS)

Webpublic 40 : 13 sites mis en ligne

Au premier semestre 2017, Webpublic 40 a mis 13 sites en ligne : les communes de Sarraziet, Bahus-Soubiran, Pouydesseaux, Labatut, Gastes, Sainte-Colombe, Beyris et Heugas (avec un site dédié à l'école).

L'association des Pupilles de l'Enseignement Public, le lycée Jean Garnier de Morcenx, le Musée du Lac de Sanguinet ont également fait appel à l'ALPI pour bénéficier d'un site internet avec une charte graphique personnalisée. Quant à la commune de Saint-Sever, adhérente de longue date,

elle a bénéficié d'une refonte graphique. Depuis le 1er janvier, les 200 sites réalisés par Webpublic 40 ont reçu 1.15 millions de visites, avec 3.5 millions de pages vues.



WebTV : immersion au cœur du processus de création

> d'une commune nouvelle

Pendant sept mois, de juillet 2016 à janvier 2017, la WebTV de l'ALPI a suivi toutes les étapes de la fusion entre les communes de Boos et de Riondes-Landes.

Ce processus a été compilé dans un webdocumentaire, qui ouvre grand les portes de toutes les réunions. Cette nouveauté proposée par l'ALPI permet aux internautes de découvrir, au gré de leurs envies ou de leurs besoins, les convictions et les difficultés rencontrées par les élus. Aux maires, ils peuvent demander par exemple ce qu'apporte la fusion, quelles seront les conséquences pour les agents municipaux, la crainte de la disparition de l'identité communale ; Au Sous-Préfet, les avantages d'une

fusion pour la qualité des services publiques, ou l'accompagnement prévu par l'Etat. Ensuite, lors de chaque réunion (présentation aux élus, rédaction de la charte), chaque thème abordé fait l'objet d'une courte vidéo, par exemple sur l'avenir des associations, la fiscalité. Le point de vue du public est également présent. Lors des réunions publiques, il a été question de l'avenir des fêtes mais aussi du choix du cimetière pour les habitants. Le webdocumentaire se termine par le premier conseil municipal commun et l'élection du nouveau maire.

Retrouvez le webdocumentaire ici : <http://bit.ly/2knOYrb>

France Connect :

Chaque semaine depuis plusieurs mois, l'ALPI participe à un groupe de travail national pour le pilotage de l'intégration de France Connect agent aux applications métiers. L'objectif est de simplifier le travail au quotidien, en uniformisant les connexions grâce à un mot de passe unique.

Alerte virus :

Les attaques de virus de type «Cryptolocker» continuent à avoir lieu. L'ALPI rappelle que les collectivités doivent disposer d'un antivirus professionnel, et d'une licence officielle d'antivirus.

Ces attaques se faisant à 95% par le biais des mails, le premier et le meilleur rempart contre les virus, ce sont les agents ! Il convient donc de redoubler de vigilance lors de l'ouverture des pièces jointes envoyées par mail.

Retrouvez l'interview du référent région Nouvelle Aquitaine pour l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), menée lors de la conférence sur la sécurité informatique organisée le 2 décembre 2016 par l'ALPI.

<http://www.alpi40.fr/Actualites/Actus-de-l-ALPI/La-securite-informatique-l-affaire-de-tous>
<http://bit.ly/2tm3YX1>

> **Anti-virus** : le contrat avec le fournisseur a été prolongé jusqu'en septembre.

Fin des supports Microsoft Vista et Office 2007 :

depuis avril, Microsoft ne propose plus de support pour Windows Vista. En octobre, ce sera au tour de Office 2007. Plus aucune mise à jour ne sera alors disponible, entraînant des failles de sécurité pour les collectivités, qui pourraient subir des attaques de leurs systèmes. Les adhérents concernés peuvent contacter l'ALPI au 05.58.85.81.90. ou via le formulaire de contact sur le site.

Ordinateurs portables dans les écoles :

L'opération de renouvellement des ordinateurs à la location dans les écoles se tient depuis le 1 juin et durera jusqu'au 31 octobre.

■ LOGICIELS

Numérisation des actes d'état-civils

L'éditeur NUMERIZE, retenu pour réaliser la numérisation des actes d'état-civil sera présent au deuxième semestre pendant plusieurs semaines dans 7 à 8 communes de Landes.

Pour les communes ayant signé des bons de commande, les officiers d'état-civil pourront (après autorisation du Tribunal de Grande Instance) apporter leurs actes de décès, de mariage et de naissance pour les faire numériser. Les documents seront ensuite nettoyés, indexés et envoyés sur CD. Les données pourront être intégrées dans le logiciel cityweb (contre participation). Cette intégration, réalisée par les agents de l'ALPI, pourra se faire en suivant ou plus tard.

Dématérialisation des factures

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités doivent pouvoir traiter les factures dématérialisées émises par les entreprises et les autres collectivités.

La liaison entre les logiciels de finances et le portail ChorusPro peut se faire si l'adhérent dispose du parapheur électronique. Les communes intéressées par l'établissement de cette liaison peuvent envoyer un bon de commande. Les installations, réalisées par les agents de l'ALPI, débiteront à la rentrée.

Brèves

Apoweb :
depuis le 2 mars, les migrations ont été reprises.

Recensement militaire/ citoyen :
Une enquête est en ligne sur le site de l'ALPI pour savoir si les adhérents sont intéressés par un logiciel adapté.

Prélèvement à la source :
son entrée en vigueur, prévue au 1/01/18, est désormais annoncée pour le 1/01/19. L'ALPI et quelques adhérents volontaires, de différents types de structure et de tailles, vont toutefois rester testeurs à partir de juillet.

Orphée :
une migration vers une nouvelle version est planifiée en cette fin d'année.

Formation DADSU :
les formations DADSU de début 2018 seront renouvelées à travers le département, avec un accompagnement aux différents changements de la paie à mettre en place en janvier 2018.

■ FORMATION

FOAD :

> une première année positive !

Lancée il y a un an, la Formation Ouverte et A Distance (FOAD) s'est bien développée. Une trentaine de modules sont désormais disponibles en auto-apprentissage sur tous les sujets : la bureautique, le traitement photo numérique, la messagerie, les logiciels métiers, mais aussi l'e-réputation et la sécurité informatique.

La FOAD permet aussi de réaliser des classes virtuelles, dispensées par des formateurs de l'ALPI. 35 ont déjà été proposées en 2017, sur la bureautique et les logiciels métiers. Ces formations se font sur du perfectionnement, sur des sessions plutôt courtes, en général de 2h. Ces classes peuvent se suivre après inscription sur l'espace réservé de l'ALPI, dans l'onglet « accéder à la plateforme de formation », dans « Services en ligne ». Il n'est pas nécessaire de disposer d'une webcam ou d'un micro. Les échanges avec le formateur peuvent se faire via l'outil de messagerie instantanée.

Le catalogue des formations du second semestre 2017 est en ligne sur le site de l'ALPI et les inscriptions sont ouvertes.



27 octobre 2016, Webconférence sur la dématérialisation des factures.

Connectés via la plateforme de FOAD, les participants ont pu assister depuis leur poste de travail, ou depuis l'Atelier Multiservices Informatiques de leur secteur pour certains, à la conférence et poser leurs questions en direct

3 Questions à ...

> Séverine Auzemery

« Une première expérience positive »

Responsable du Pôle Finances, Paie et Marchés publics à la Mairie de Saint-Vincent-de-Tyrosse, elle a suivi une formation d'une heure sur la partie analyse du logiciel de GRH.

Pensez-vous que la formation à distance est une proposition intéressante ?

Tout à fait, d'abord parce qu'elle évite de se déplacer et de perdre du temps sur la route. Et c'est très pratique. Comme j'ai pu suivre la formation depuis mon bureau, je suis restée disponible pour mes collaborateurs, qui savent qu'ils peuvent me joindre en cas d'urgence.

Qu'avez-vous pensé de la durée de la formation (1H), et de l'organisation (sur une thématique précise) ?

Il est plus facile de bloquer une heure dans son emploi du temps qu'une demi-journée ou une journée. Et puis une heure est un bon format, on est plus réceptif sur un temps court. Le perfectionnement est intéressant. J'imagine

cela permet aussi à l'ALPI de mettre en place facilement des formations rapides suite à des petites mises à jour des logiciels ou sur des sujets ponctuels.

Avez-vous pu échanger à distance avec le formateur et obtenir les réponses à vos questions ?

Je suis assez peu équipée, je n'ai pas de webcam ni de micro. J'avais peur de ne pas pouvoir faire répéter le formateur ou lui poser des questions, mais il y a l'outil de tchat. J'ai pu poser toutes mes questions. La plupart des autres stagiaires n'avaient pas non plus de webcam. Le formateur lisait les questions de chacun avant d'y répondre. Cette première expérience a donc été positive, et je n'hésiterai pas à me réinscrire.



HOMMAGE À HENRI EMMANUELLI

fondateur de l'ALPI



A l'initiative d'Henri Emmanuelli, président du Conseil Général des Landes depuis 1982, l'ALPI est créée en 1985 pour participer à l'informatisation des établissements scolaires.



21 décembre 2012 à l'école primaire de Doazit.

En 2012, 1500 ordinateurs, utilisés pendant 3 ans dans le cadre du dispositif « un collégien, un ordinateur portable », ont été rachetés au Département par l'ALPI, pour être loués pendant 3 ans aux écoles. 5 années plus tard, ce sont 2200 portables qui sont utilisés par les élèves landais.

Retrouvez la vidéo réalisée par XLTV ce jour-là : <https://www.xlvtv-landes.fr/jeunesse/ordinateurs-college-ecole21>



15 juillet 2013. Signature de la Convention de partenariat Dématérialisation des flux financiers entre ordonnateurs, comptables et usagers avec le Directeur Départemental des Finances Publiques, M.Ravon.

Cette signature fait suite à plusieurs années de travail en commun pour accélérer la modernisation des échanges ordonnateurs-comptables-usagers. L'ALPI qui développe la dématérialisation depuis des années, permet aux Landes d'être à la pointe en termes de dématérialisation des actes.





Le 18 mai 2015, lors des 30 ans de l'ALPI, aux côtés de M. le Préfet Claude Morel et M. le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) Jean-Jacques Lacombe, Henri Emmanuelli, qui a cédé la Présidence de l'ALPI à Xavier Fortinon en 2014, raconte les débuts de l'informatique dans les Landes et revient sur la création de l'ALPI :

« Au départ l'idée, ce n'était pas de faire tout ce qui a été fait par la suite. L'informatique débarquait à la fois dans la réalité et dans la vie des familles. Il y avait les premiers ordinateurs, mais l'informatique était réservée à peu de gens, il fallait donc vulgariser.

Et je trouvais qu'à l'époque, l'image des Landes... vous connaissez : les échasses, la peau de mouton... C'était bien, c'était identitaire, c'était indispensable, mais l'idée c'était aussi de donner une autre image, en organisant des conférences pour les jeunes ou les enseignants qui s'intéressaient à l'informatique.

Louis Mermaz, qui était président de l'Assemblée nationale et Président du Conseil général de l'Isère à l'époque, a lancé une opération dans les écoles primaires. Je lui ai dit : « comment tu fais ? » Il m'a expliqué, et on a fait la même chose dans les Landes l'année suivante, et ça a été en quelque sorte le grand-père de l'opération dans les collèges.

Et donc après, il y a eu l'ALPI, l'association, qui est un outil de mutualisation important dans les collectivités et surtout dans les communes, qui ont été les principales bénéficiaires. Il y a beaucoup de petites communes dans les Landes, donc il n'était pas évident a priori, qu'elles allaient s'équiper, acheter un ordinateur, des logiciels, former la secrétaire de mairie. C'est un outil de mutualisation également avec l'Éducation nationale et aujourd'hui avec l'administration pour la dématérialisation.

Moi je pense que c'est un outil important, avec un budget devenu conséquent. Et c'est aussi une aide indirecte du Conseil départemental aux communes, car il participe financièrement. C'est une participation vraiment utile. Je ne regrette évidemment pas cette initiative. Ça fait partie des choses qui ont été faites pour ce département.

Très franchement, qui pouvait imaginer il y a 30 ans, que quand on est à Laurède dans sa chambre, devant son ordi, on ait accès à des centaines de milliers de services, des dizaines de millions de produits. Je trouve ça fascinant. Moi j'ai toujours aimé le progrès. Je vais mourir indémodablement progressiste, c'est-à-dire persuadé que ce que nous avons aujourd'hui est sans doute formidable, mais qu'on peut avoir mieux demain.

Je formulerais juste un vœu pour terminer, c'est qu'il faut que l'ALPI continue à avoir des initiatives comme elle a eu sur la dématérialisation. Il ne faut pas qu'elle se bureaucratise dans le temps, qu'elle s'installe sur un certain nombre d'actions et qu'elle s'encroûte dedans. Je compte sur vous pour garder le pep's, l'imagination, l'ambition, fusse-t-elle parfois un peu disproportionnée. Il faut viser très haut pour arriver à passer un peu au-dessus. »

«Moi j'ai toujours aimé le progrès. Je vais mourir indémodablement progressiste, persuadé que ce que nous avons aujourd'hui est sans doute formidable, mais qu'on peut avoir mieux demain»

EVENEMENTS

Pensez à archiver
cette lettre d'information
dans votre classeur
de l'ALPI.



■ Assemblée générale

Le 14 mars, l'ALPI tenait son assemblée générale à la Maison des Communes à Mont-de-Marsan. L'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et d'aborder les perspectives d'avenir. Retrouvez le rapport d'activité 2016 sur le site de l'ALPI.



■ Rencontre Déclic

Les 1er et 2 juin, l'association Déclic, qui regroupe les structures de mutualisation informatique qui existent sous différentes formes (service d'un CDG, association) partout en France, s'est réunie à Pau. Les agents de l'ALPI présents ont notamment pu échanger avec leurs homologues sur Comedec (Communication électronique des données de l'état civil), la GRC ou encore l'accessibilité des sites internet.



■ Parcours de formation Secrétaires de mairie

L'ALPI propose pour la 3ème année un parcours adapté aux besoins des secrétaires de mairie. 10 séances de formation, réparties tout au long de l'année, permettront d'aborder les marchés publics dématérialisés, la paie, le budget et la comptabilité pour les communes de moins de 3 500 habitants, l'état-civil, les élections et l'archivage. Les outils de l'ALPI y seront présentés, comme la plateforme de Formation Ouverte et A Distance (FOAD). Les règles de sécurité seront rappelées aux stagiaires qui seront également sensibilisés à la protection des données.

■ Organisation de l'ALPI

Deux agents ont été recrutés pour renforcer leurs collègues sur les logiciels de l'aide sociale, la gestion de l'enfance et les bibliothèques et le déploiement des ordinateurs portables dans les écoles.

Agence Landaise Pour l'Informatique

Maison des Communes - 175, place de la caserne Bosquet
BP 30069 - 40002 Mont-de-Marsan Cedex
Fax : 05 58 85 80 81 - alpi40.fr

Assistance téléphonique :
05 58 85 81 00

Pour toute autre demande : 05 58 85 81 90